ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur du secteur automobile

Question au Gouvernement n° 3055

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DU SECTEUR AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel.

M. Gérard Menuel. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous parler du plan automobile. En ces temps si particuliers, on peut tout vous reprocher – d'avoir fait certains choix, ou d'avoir été un peu « diesel » au début de la pandémie, dans le cas des masques en particulier. Mais, à mon sens, il est difficile de ne pas reconnaître votre engagement dans vos fonctions, que vous assumez avec un certain sens des responsabilités, ce qui est tout à votre honneur. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-I.)* Je le dis avec d'autant plus de force que cela ne doit pas être simple d'être entouré de ceux qui, paraît-il, se voient déjà à votre place et d'un président qui multiplie les interventions, avec une propension à faire valser les milliards comme les scories de ses rêves ! (« Oh ! » sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Jean-Paul Lecoq. Ça sent le retour au bercail…

M. Patrick Hetzel. Il faut se méfier des flatteries, après, ça cogne.

M. Gérard Menuel. Le dernier plan automobile mérite d'être accompagné de quelques explications. Le 18 mai dernier, le ministre de l'économie annonce « un plan de soutien aux voitures qui émettent le moins de CO2, aux voitures vertes, aux voitures électriques » ; mardi dernier, à Étaples, le président Macron insistait : il s'agit d'investir pour produire en France.

Première question : les aides publiques annoncées en faveur du secteur automobile sont-elles conditionnées au maintien des sites et de l'emploi ?

Deuxième question : compte tenu de la faible autonomie des véhicules électriques, à quel public sont destinées les aides conséquentes à l'achat ? S'agit-il de financer une deuxième voiture pour les habitants des métropoles ? Avez-vous pensé aux habitants des zones rurales qui se déplacent souvent sur de longues distances et dont les besoins de renouvellement de leur véhicule sont tout aussi importants ? *(MM. Alain Ramadier, Marc Le Fur et Patrice Verchère applaudissent.)*

M. Julien Aubert. Très juste !

M. Gérard Menuel. Dernière question : dans votre plan d'avenir qui tient compte des préoccupations environnementales, pourquoi oubliez-vous les filières vertueuses en matière d'émissions de CO2, y compris dans la phase de construction du véhicule – l'éthanol et le biodiesel – et pourquoi faites-vous l'impasse sur la prometteuse filière de l'hydrogène au moment même où la Chine annonce son intention de faire de son

développement une priorité dans le domaine de la mobilité ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances.* Monsieur Menuel, je connais votre attachement à l'industrie automobile, je le partage, mais vous n'avez probablement pas examiné avec précision le plan de soutien que le Président de la République a présenté.

Dans ce plan, il y en a pour toutes les familles de Français. Que vous aimiez l'électrique ou que vous vouliez renouveler un véhicule ancien, à chaque fois, une proposition vous est faite.

Un véhicule électrique neuf…

M. Sébastien Jumel. Pas toujours produit en France, et même pas souvent.

M. Bruno Le Maire, *ministre .* …reste très coûteux ; une Peugeot ou une Renault électrique ne sont pas accessibles à toutes les bourses. Certains citadins qui souhaiteraient néanmoins acquérir un tel véhicule bénéficieront d'une prime de 7 000 euros.

Si vous souhaitez remplacer votre ancien véhicule, toujours dans le but de réduire les émissions de CO2, vous pouvez prétendre à une prime à la conversion, que vous achetiez un véhicule d'occasion ou neuf.

M. Jean-Paul Lecoq. Produit en France ? Vous avez oublié de le préciser.

M. Bruno Le Maire, *ministre .* Dans le cas que vous citez – et que je connais bien car je suis élu d'un territoire rural –, la personne qui veut changer son vieux véhicule diesel pour un véhicule d'occasion pourrait bénéficier de la prime à la conversion, et même la cumuler avec l'aide pour l'achat d'un véhicule électrique.

Si vous voulez acheter une hybride rechargeable, nous instituons une prime de 2 000 euros qui n'existait pas jusqu'à présent pour ce type de véhicule. Vous le savez, puisque vous êtes un spécialiste, celui-ci est le cœur de cible de PSA qui est leader dans ce domaine.

Vous nous reprochez d'oublier des techniques prometteuses comme l'hydrogène. Je rappelle tout de même que nous sommes l'un des premiers pays européens à avoir instauré un plan stratégique de développement de la filière de l'hydrogène. Nous avons demandé l'élaboration d'un plan de soutien européen à cette même filière. Enfin, le plan de relance comportera un volet sur la création d'une filière spécifique dédiée à l'hydrogène.

Soyez donc rassuré, la voiture que nous voulons pour demain est propre, technologiquement avancée et – vous avez raison sur ce point – accessible à tous les Français. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Julien Aubert. Il n'a pas défendu le Premier ministre !

Données clés

Auteur : M. Gérard Menuel
Circonscription : Aube (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3055
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie et finances

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG3055

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 juin 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2020